

PLUi de Bègles : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Bègles (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 5 mai 2026. Il délimite 90 zones, dont 72 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 mai 2026.

- Le PLUi de Bègles s'applique dans sa version du 5 mai 2026.
- Il délimite 90 zones : 72 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 1 agricoles (A) et 16 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Bègles occupe le rang 77 par le nombre de zones délimitées : 35 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 1 146 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Bègles depuis 2013, pour 5 897 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	90 zones
Zones urbaines (U)	72 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	1 zone
Zones naturelles (N)	16 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI BORDEAUX METROPOLE
Version du	5 mai 2026
Partition GPU	DU_243300316
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243300316/0b6c6621184959caf3fa5b684f929657/243300316_reglement_20260505.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu

Les risques naturels et technologiques à Bègles

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	14 avril 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	14 mai 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOM222937C du 29.04.2024. Le critère géotechnique est satisfait : la présence d'argiles sensibles au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols est avérée dans plus de 3 % du territoire communal. Le critère météorologique est satisfait : au moins une commune limitrophe a subi un épisode anormal ou une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/journal/meteorologiques/20260505
Risques majeurs recensés	

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLUi, PLU, PCMV, cartes communales) · Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/begles-33059>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Elles sont mises à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les services de l'unité publique annexés à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Bègles : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle
Dernier événement reconnu, commencé le
Péril de la dernière reconnaissance
Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

38 reconnaissances
9 février 2026
Inondations et/ou Coulées de Boue
1 plan
Inondation
Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UM1, UM10, UM11, UM12, UM13, UM14, UM16, UM17, UM19, UM2, UM30, UM4, UM40, UM6, UM8, UP1, UP27, UP37, UP50, UP52, UP61, UP71, UP8, UP90, UPZ3, US1, US2, US3, US4, US5, US6, US8, US9

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

33039
33130
Bordeaux Métropole
Gironde
Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

90 zones
90 zones
90 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Villenave-d'Ornon (3,3 km)
Talence (3,4 km)
Floirac (3,9 km)
Bouliac (3,9 km)
Cenon (6,2 km)
Gradignan (6,6 km)
Bordeaux (7,2 km)
Artigues-près-Bordeaux (7,9 km)
Le Bouscat (8,1 km)
Lormont (8,4 km)
Bruges (10,5 km)
Pessac (10,6 km)
Mérignac (11,0 km)
Eysines (11,3 km)
Carbon-Blanc (11,6 km)

161 zones
83 zones
86 zones
59 zones
87 zones
140 zones
288 zones
53 zones
79 zones
81 zones
91 zones
175 zones
274 zones
126 zones
53 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/begles-33039>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Bègles : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Bassens (11,7 km)	77 zones
Le Haillan (13,5 km)	66 zones
Blanquefort (14,1 km)	117 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/begles-33039>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.